Le CESE a adopté son avis "Le rôle de la France dans une francophonie dynamique"

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 09/01/2018

Saisine liée : LE RÔLE DE LA FRANCE DANS UNE FRANCOPHONIE DYNAMIQUE

Avis voté le 10 janvier 2018

Avis rapporté par Marie-Béatrice Levaux, au nom de la section des affaires européennes et internationales, présidée par Jean-Marie Cambacérès.

Consultez l'avis

Cinquième langue parlée au monde, langue officielle de 32 États et 28 gouvernements, deuxième langue des organisations internationales ou langue étrangère apprise dans le monde, le français pourrait devenir à l'échéance 2050, la deuxième langue mondiale au vu du potentiel démographique des pays francophones, en particulier en Afrique.

La section explore dans ce projet les pistes qui permettraient à la France de mieux répondre, pour la part qui est la sienne, aux attentes exprimées dans l'espace francophone.

En précisant le rôle de la France dans une francophonie dynamique, la section, à travers ce projet d'avis, entend porter un éclairage non seulement sur la gouvernance de la Francophonie institutionnelle, mais également sur la capacité de la Francophonie à porter des messages entendus dans les espaces francophones et dans le monde.

L'avis est adopté. Résultats des votes : 181 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

© - copyright CESE - Novembre 2026